

## SOUTIEN DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES À L'AGRICULTURE

Les pouvoirs publics apportent un soutien à l'agriculture par toutes sortes de moyens, allant de transferts budgétaires à la charge du contribuable à l'application de mesures consistant à instaurer une protection aux frontières et des prix administrés, qui, parce qu'ils ont pour effet de hisser les prix à la sortie de l'exploitation au-dessus des niveaux qui auraient autrement prévalu, reviennent à imposer implicitement les consommateurs. Si certaines de ces mesures ont des finalités dont il y a lieu de se féliciter, lorsqu'elles visent à préserver des communautés rurales et à encourager l'adoption de pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement, elles peuvent aussi conduire à des distorsions de la production et des échanges et causer des dommages à l'environnement.

### Définition

L'estimation du soutien aux producteurs (ESP) de l'OCDE est un indicateur de la valeur monétaire annuelle des transferts bruts des consommateurs et des contribuables aux producteurs agricoles, au départ de l'exploitation, découlant des mesures de soutien à l'agriculture, quels que soient leur nature, leurs objectifs ou leurs incidences sur la production ou le revenu agricoles. Elle peut prendre la forme d'un montant total, mais elle est le plus souvent exprimée en pourcentage des recettes agricoles brutes. C'est cette mesure qui est utilisée ici.

La mesure a été approuvée par l'ensemble des pays membres de l'OCDE et est largement reconnue comme le seul indicateur fiable pour comparer le soutien à l'agriculture entre les pays et dans le temps. L'Union européenne est traitée comme une entité unique.

### En bref

Les écarts entre les niveaux de soutien observés dans les pays de l'OCDE sont marqués. L'estimation du soutien aux producteurs exprimée en pourcentage des recettes agricoles brutes varie de quasiment zéro à 60 %. Ces disparités s'expliquent, entre autres, par l'hétérogénéité des objectifs poursuivis par les pouvoirs publics, le recours à des moyens d'action différents au fil du temps, et les variations dans le rythme et la portée des réformes de la politique agricole. Sur le long terme, le niveau du soutien apporté aux producteurs a diminué dans la plupart des pays membres de l'OCDE. Ainsi, l'ESP moyenne en pourcentage des recettes agricoles brutes a été plus faible sur la période 2009-2011 qu'entre 1986 et 1988 (20 % contre 37 %) et elle a baissé dans la plupart des pays. Les modalités selon lesquelles le soutien aux producteurs est dispensé ont également changé quelque peu.

S'agissant des économies émergentes, pour lesquelles l'ESP est calculée en pourcentage des recettes agricoles, cet indicateur était sensiblement inférieur à la moyenne de l'OCDE en Afrique du Sud, au Brésil, en Chine et en Indonésie, mais supérieur dans la Fédération de Russie, où il a atteint 22 %, soit plus que la moyenne de l'OCDE, en 2008-2010. L'évolution du niveau de soutien aux producteurs est variable suivant les économies. S'il a reculé en Afrique du Sud, il a en revanche progressé au Brésil, en Chine, en Indonésie et dans la Fédération de Russie depuis le milieu des années 90.

### Comparabilité

Des efforts permanents sont déployés, dans le cadre des travaux d'élaboration rapport annuel Suivi et évaluation, pour que les politiques de l'ensemble des pays de l'OCDE soient traitées de manière cohérente et exhaustive. Chaque année, les estimations provisoires obtenues sont soumises à l'examen et à l'approbation des représentants des pays membres de l'OCDE, de même que toutes les modifications apportées à la méthodologie utilisée.

Le tableau n'inclut pas les données relatives à chacun des États membres de l'UE. Les chiffres concernant l'Autriche, la Finlande et la Suède sont pris en compte dans le total de l'OCDE pour toutes les années et dans le total de l'UE à partir de 1995. Les données relatives à l'Estonie, la Hongrie, la Pologne la République slovaque et la République tchèque sont prises en compte dans le total de l'OCDE pour toutes les années et dans le total de l'UE à partir de 2004. Les données relatives à la Slovaquie sont prises en compte dans le total de l'OCDE à partir de 1992 et dans celui de l'UE à compter de 2004. Les chiffres concernant le Chili et Israël sont pris en compte dans le total de l'OCDE à compter de 1995. S'agissant de l'estimation du soutien aux producteurs par pays, les données portent sur la période 2009-2010 au lieu de la période 2009-2011 pour l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine et la Fédération de Russie. Les chiffres relatifs aux États membres de l'UE non membres de l'OCDE ne sont pas pris en compte dans le total de l'OCDE.

### Sources

- OCDE (2011), *Politiques agricoles: suivi et évaluation 2011*, Pays de l'OCDE et économies émergentes, *Politiques agricoles: suivi et évaluation*, Éditions OCDE.

### Pour en savoir plus

#### Publications analytiques

- Brooks, J. (ed.) (2012), *Agricultural Policies for Poverty Reduction*, Éditions OCDE.
- OCDE (2012), *Examen des politiques agricoles de l'OCDE*, Éditions OCDE.
- OCDE (2011), *Renforcer la productivité et la compétitivité dans le secteur agricole*, Éditions OCDE.
- OCDE, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2011), *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2011*, *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO*, Éditions OCDE.

#### Publications méthodologiques

- OCDE (2010), " *Politiques agricoles : Manuel de l'estimation du soutien aux producteurs (Manuel de l'ESP)*", Direction des Échanges et de l'Agriculture

#### Bases de données en ligne

- Statistiques agricoles de l'OCDE.

#### Sites Internet

- Estimations du soutien aux producteurs et consommateurs (matériel supplémentaire), [www.oecd.org/agriculture/pse](http://www.oecd.org/agriculture/pse).



SOUTIEN DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES À L'AGRICULTURE

**Estimation du soutien aux producteurs agricoles par pays**

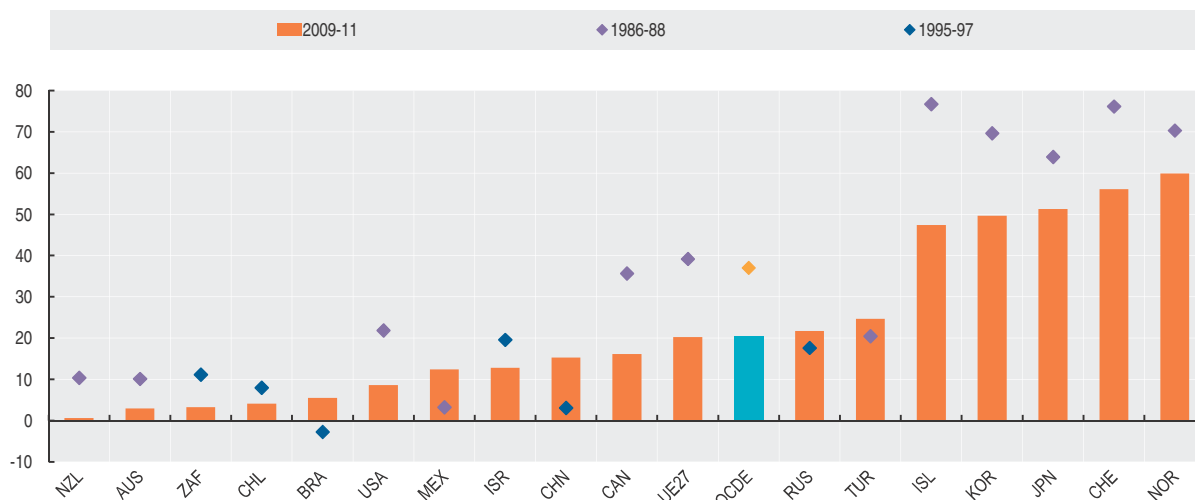
En pourcentage des recettes brutes de l'exploitation

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Australie	3.9	3.3	3.3	4.7	3.7	3.4	3.6	4.5	5.1	4.4	3.1	2.6	3.0
Canada	17.2	19.3	15.5	20.5	24.4	20.3	21.3	20.9	16.4	13.3	17.4	16.7	14.2
Chili	10.4	11.2	6.2	9.3	5.3	4.9	5.0	4.2	3.6	3.4	5.5	3.4	3.5
Corée	65.3	66.1	57.7	59.7	56.7	61.3	59.7	58.6	57.4	45.5	50.9	44.8	53.3
États-Unis	25.5	23.3	22.1	18.4	15.1	16.3	15.3	11.2	10.0	8.8	10.6	7.7	7.7
Islande	72.5	69.6	62.6	66.4	65.0	65.9	66.9	64.5	55.5	52.4	51.3	47.1	43.7
Israël	20.1	22.7	20.5	16.1	11.8	10.3	10.6	7.9	1.8	15.4	11.7	12.6	14.0
Japon	59.9	59.7	56.3	57.2	57.5	56.0	53.8	51.6	46.7	48.3	48.9	53.3	51.6
Mexique	17.3	23.4	18.2	26.7	19.2	11.6	12.9	13.2	13.0	12.0	13.8	11.9	11.6
Norvège	71.2	66.5	65.3	73.7	71.1	66.3	65.8	64.1	54.6	59.4	61.2	60.8	57.7
Nouvelle-Zélande	0.8	0.3	0.6	0.3	0.7	0.6	1.3	0.9	0.7	0.6	0.4	0.5	0.8
Suisse	75.2	69.8	67.3	70.6	69.2	66.1	66.1	65.3	48.8	56.0	60.3	53.5	54.4
Turquie	34.2	30.5	14.3	26.1	31.2	31.5	33.2	33.4	26.2	26.3	28.4	25.5	20.2
UE-27	38.2	32.7	30.2	33.8	33.6	32.6	30.4	29.0	23.5	22.0	23.3	19.8	17.5
OCDE	35.1	32.2	28.8	30.5	29.2	30.1	28.5	26.4	22.0	21.0	22.7	19.9	18.8
Afrique du Sud	8.0	5.8	3.7	10.1	7.1	7.9	6.2	9.2	4.2	3.1	4.3	2.2	..
Bésil	1.3	6.4	4.2	4.9	5.8	4.5	6.8	6.1	4.9	4.1	6.5	4.5	..
Chine	-2.6	3.0	4.7	8.4	10.1	7.5	8.5	12.3	10.1	3.3	13.2	17.4	..
Fédération de Russie	0.9	5.5	10.7	12.7	19.2	22.3	14.6	17.2	18.2	21.9	22.1	21.4	..
Inde	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Indonésie	-3.5	7.0	5.0	13.3	12.6	8.9	3.7	15.3	14.9	-10.5	5.8	21.0	..

1 2 <http://dx.doi.org/10.1787/888932716008>

**Estimation du soutien aux producteurs agricoles par pays**

En pourcentage des recettes brutes de l'exploitation



1 2 <http://dx.doi.org/10.1787/888932716027>



Extrait de :  
**OECD Factbook 2013**  
Economic, Environmental and Social Statistics

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/factbook-2013-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2013), « Soutien des administrations publiques à l'agriculture », dans *OECD Factbook 2013 : Economic, Environmental and Social Statistics*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/factbook-2013-90-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).